

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPTIQUE MOONS »

Siège Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE EN FACE DE
L'HOTEL FREE WORLD, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 27 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIQUE MOONS »

Objet : VENTE DE LUNETTES ET LENTILLES – VENTE DE PRODUITS ENTRETIENS ET ACCESSOIRES - CONTROLE DE LA VUE – ACTIVITEES ANNEXES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE EN FACE DE L'HOTEL FREE WORLD, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme CAMARA EPSE SAVANE NAMINATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07302 du 05/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48630/GTCA/RC/2023 du 05/07/2023

